Code : GOU-04-02

FICHE PROGRAMME

Développer les coopérations entre directions et services

Durée : 2 jours
(adaptable à 1 jour pour une sensibilisation ou à 3 jours lorsqu'un travail approfondi est engagé sur les pratiques de coopération de la collectivité.)

Format : Inter ou Intra
Présentiel, distance, hybridée

Pourquoi cette formation est stratégique ?

Les politiques publiques mobilisent aujourd'hui des compétences, des expertises et des responsabilités réparties entre plusieurs directions et services. Cette diversité constitue une richesse dès lors qu'elle s'appuie sur des coopérations efficaces, une compréhension partagée des enjeux et une capacité à agir ensemble.

Pourtant, les organisations restent souvent structurées autour de périmètres métiers, de circuits de décision distincts et de priorités propres à chaque direction. Cette organisation, indispensable au fonctionnement de la collectivité, peut rendre plus complexes les projets transversaux et ralentir la mise en œuvre des politiques publiques.

Développer les coopérations entre directions ne consiste pas à effacer les responsabilités de chacun. Il s'agit de créer les conditions permettant aux expertises de se compléter, aux informations de circuler, aux décisions de gagner en cohérence et aux projets d'avancer plus efficacement.
Cette formation propose des méthodes concrètes pour renforcer les coopérations transversales, développer des pratiques communes et faire de la coopération un levier durable de l'action publique.

Pour qui ?

- Directeurs ;
- Responsables de service ;
- Managers ;
- Chefs de projet ;
- Cadres impliqués dans des projets transversaux.

Prérequis

Aucun prérequis spécifique.
La participation de plusieurs directions ou services est recommandée afin de favoriser une réflexion collective et un transfert immédiat des acquis.

Les points forts de la formation

- Une approche centrée sur les coopérations réelles entre directions et services.
- Des outils directement applicables pour fluidifier les projets transversaux.
- Une réflexion sur les freins organisationnels et les leviers favorisant la coopération.
- Une pédagogie construite à partir de situations concrètes rencontrées dans les collectivités.
- Une formation favorisant le développement d'une véritable culture de coopération.
- Des acquis immédiatement transférables dans les pratiques quotidiennes.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre les mécanismes qui favorisent les coopérations entre directions et services ;
- Identifier les freins organisationnels susceptibles de limiter les dynamiques transversales ;
- Développer des pratiques favorisant la confiance, la circulation de l'information et la coordination ;
- Renforcer la qualité des interfaces entre services ;
- Organiser des coopérations adaptées aux projets et aux enjeux de la collectivité ;
- Élaborer des pistes d'amélioration directement mobilisables dans leur environnement professionnel.

Modalités

- Formation en présentiel ou distanciel
- Sessions intra ou inter-organisations ;
- Alternance d'apports, d'ateliers, d'études de cas et d'analyses de pratiques
- Adaptation possible aux enjeux spécifiques de votre organisme.

Éligibilité

Formation éligible aux financements OPCO selon les dispositifs en vigueur.

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
Pour toute demande d'adaptation ou de compensation, contactez notre référent handicap.



Programme de la formation

Comprendre les enjeux des coopérations transversales

- Les évolutions de l'action publique et le développement des projets transversaux ;
- Les complémentarités entre directions et services ;
- Les facteurs qui favorisent ou freinent les coopérations ;
- Les impacts de la coopération sur la qualité des politiques publiques.

Identifier les leviers de coopération

- Clarifier les rôles et les responsabilités ;
- Développer des objectifs partagés ;
- Favoriser la circulation de l'information ;
- Construire des espaces de dialogue entre directions.

Développer des pratiques de coopération

- Organiser les interfaces entre services ;
- Renforcer la confiance et la connaissance mutuelle ;
- Prévenir les incompréhensions et réguler les tensions ;
- Développer des modes de fonctionnement adaptés aux projets transversaux.

Faire vivre la coopération dans la durée

- Ancrer les pratiques collaboratives dans le fonctionnement de la collectivité ;
- Valoriser les réussites collectives ;
- Développer une culture de coopération ;
- Élaborer un plan d'action adapté à son contexte professionnel.

Développer les coopérations entre directions et services

Méthodes pédagogiques

- Diagnostic des coopérations entre services ;
- Cartographie des interfaces et des interactions ;
- Études de cas issues de collectivités territoriales ;
- Ateliers de résolution de situations transversales ;
- Analyse de pratiques ;
- Élaboration d'un plan d'amélioration des coopérations.

Modalités d'évaluation

- Auto-positionnement en début et fin de formation ;
- Évaluations formatives tout au long de la formation ;
- Analyse de situations professionnelles ;
- Élaboration d'un plan d'action individuel ou collectif favorisant le développement des coopérations.

Tarif

Inter-organisations : nous consulter.
Intra-organisation : proposition établie sur mesure selon les enjeux de la collectivité et les objectifs poursuivis.

S'inscrire

Contactez-nous via notre adresse mail ou par téléphone

contact@acrossuniversterritorial.com

06 33 11 57 99

Across Univers Territorial

acrossuniversterritorial.com